

Image not found or type unknown



Mon cdd peut-il passer en cdi ?

Par **zaza34370**, le **28/07/2010 à 09:47**

Bonjour, je suis employé comme aide-soignante en clinique depuis juillet 2009 et j'ai signé déjà 25 cdd sur différents personnels de même qualification; le dernier contrat étant d'un an sur un congé parental. Puis-je exiger un CDI puisqu'ils ont toujours besoin de moi ? merci de votre réponse. Me B